

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Session annuelle  
du Conseil d'administration**

**Rome, 6-10 juin 2005**

## **QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE**

**Point 11 de l'ordre du  
jour**

## **MÉCANISME D'APPROBATION PAR CORRESPONDANCE DES IPSR ET DES RÉVISIONS BUDGÉTAIRES Y AFFÉRENTES**

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.A/2005/11-B**  
6 mai 2005  
ORIGINAL: ANGLAIS

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

# NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

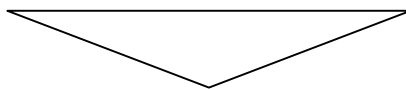
Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Secrétaire du Conseil d'administration      Mme C. von Roehl      tél.: 066513-2603  
(PDB):

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



## PROJET DE DECISION\*



Le Conseil approuve le "Mécanisme d'approbation par correspondance des IPSR et des révisions budgétaires y afférentes" (WFP/EB.A/2005/11-B).

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



## CONTEXTE

1. À sa troisième session ordinaire de 2004, le Conseil a approuvé la délégation au Directeur exécutif du pouvoir d'approuver toutes les IPSR et les révisions budgétaires y afférentes pour lesquelles la valeur des produits alimentaires est égale ou inférieure à 20 millions de dollars E.-U.
2. Il a aussi été décidé qu'un mécanisme d'approbation par correspondance par le Conseil des IPSR et des révisions budgétaires y afférentes serait rétabli dans les cas d'extrême urgence. Pour donner suite au débat qui a eu lieu pendant la session du Conseil, le Bureau a demandé au Secrétariat de proposer un mécanisme formel d'approbation par correspondance, qui est présenté ci-après au Conseil pour approbation.

## MECANISME D'APPROBATION DES IPSR ET DES REVISIONS BUDGETAIRES DES IPSR PAR CORRESPONDANCE

3. Les IPSR et les révisions budgétaires des IPSR dont la valeur des produits alimentaires dépasse 20 millions de dollars sont normalement présentées au Conseil d'administration pour approbation à l'une de ses sessions. En cas d'extrême urgence, le Secrétariat peut soumettre aux membres du Conseil une IPSR ou une révision budgétaire y afférente pour approbation par correspondance entre deux sessions.
4. Les points ci-après indiquent les étapes à suivre:
  - i) Dans les cas exceptionnels, le Secrétariat affichera sur le site web du PAM l'IPSR ou la révision budgétaire de l'IPSR, dès que le document aura reçu l'aval du Directeur exécutif. Les membres du Conseil d'administration et les observateurs seront immédiatement avertis par courriel que le document a été mis en ligne, de manière à leur permettre de faire part de leurs observations au Secrétariat, dans un délai de 30 jours civils s'agissant d'une nouvelle IPSR ou de cinq jours ouvrables s'agissant d'une révision budgétaire d'une IPSR qui présente un caractère d'urgence dû à une augmentation des secours à fournir et/ou des besoins des réfugiés. Le Secrétariat discutera bilatéralement avec les membres des observations qu'il aura reçues d'eux.
  - ii) Au terme de la période d'affichage sur le site web du PAM, le document sera considéré approuvé, sauf demande écrite d'un membre au moins du Conseil que le document soit présenté pour discussion à la session suivante du Conseil. Ces demandes seront adressées au Secrétaire du Conseil d'administration, avec copie au Président du Conseil.
  - iii) Les IPSR et les révisions budgétaires y afférentes seront enregistrées dans WINGS immédiatement après leur mise en ligne, de sorte que le Service de la programmation (ODP) puisse programmer des ressources disponibles d'avance et se préparer à demander la mise à disposition des produits.
  - iv) Une liste des IPSR et des révisions budgétaires y afférentes approuvées par correspondance entre deux sessions du Conseil sera présentée au Conseil pour information à sa session suivante. Elle sera établie sous la forme d'un tableau, selon le modèle suivant:

IPSR et révisions budgétaires y afférentes approuvées par correspondance du (date) au (date):				
Pays	Titre et numéro	(début/fin)	Quantité totale	Valeur totale

